

# C de nseil de Quartier

**Votre  
compte  
rendu**

**RÉUNION DU MARDI 15 OCTOBRE 2024** - Maison des associations

## VILLAGE



**SYLVIE PIRIROT**

Coprésidente habitante



**MARTHE CALVI**

Coprésidente élu

### > Point général **avec la police municipale**

La circulation des trottinettes électriques reste une source de nuisances pour les riverains du quartier du Village. Malgré un cadre réglementaire précis, certains comportements incivils rendent la cohabitation sur la voie publique problématique. La police municipale intervient régulièrement pour sanctionner les infractions, s'assurant ainsi que les règles de sécurité soient respectées. Des sensibilisations sont dispensées aux plus jeunes dans les écoles. Les conseillers de quartier dénoncent aussi de nombreux excès de vitesse, notamment dans les zones limitées à 30 km/h, comme la rue de la Croix-Rousse.

Consciente de l'importance de la sécurité pour les san-priots, la police municipale a intensifié ses contrôles et a effectué 1500 verbalisations cette année. Les dispositifs de vidéoprotection ont été renforcés pour faciliter la vidéoverbalisation et dissuader les comportements

dangereux, inscrivant ces mesures dans une démarche globale de maintien de l'ordre public et de préservation de la tranquillité de chacun.

Les stationnements prolongés et dangereux engendrent également parfois des nuisances. Si la police municipale fait preuve de discernement dans son action, elle reste déterminée à appliquer une politique stricte en matière de stationnement, veillant à ce que la tranquillité publique soit respectée. Depuis 2014, la municipalité a considérablement renforcé les effectifs et les moyens dédiés à la police municipale, témoignant ainsi de son engagement résolu en faveur de la sécurité et du bien-être de la population. Aujourd'hui, elle continue de développer ses dispositifs de sécurité pour offrir un cadre de vie plus sûr, en cohérence avec les attentes des conseillers de quartier et de l'ensemble des San-Priots.

### > Retour sur les groupes de travail

#### **Budget participatif**

Le budget participatif est un levier puissant pour renforcer la citoyenneté active. Grâce à l'enveloppe de 160 000 € allouée aux conseils de quartier, les habitants ont pu proposer des projets d'embellissement et de réaménagement. Le conseil de quartier a travaillé en 2024 à

l'aménagement des granges de l'allée Beauséjour, patrimoine san-priot.

#### **Groupe événementiel**

Après plusieurs années de travail autour du projet de rénovation des granges, patrimoine viticole san-priot, le conseil de quartier est fier d'annoncer l'organisation d'une grande journée festive au printemps 2025. Cet événement promet de célébrer l'héritage viticole du territoire. Au programme, des animations et la (re)découverte de ce patrimoine, témoin de l'histoire et de la tradition viticole de notre région.

### > Fête des lumières dans les quartiers

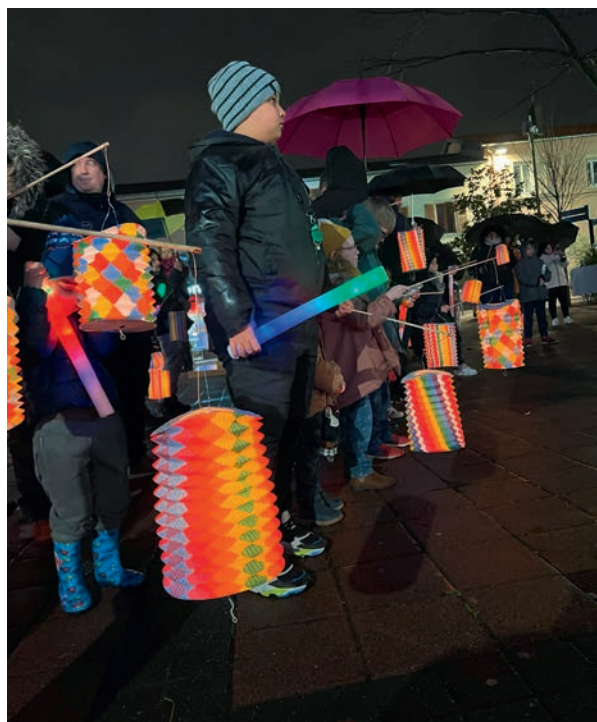
La fête des lumières 2024 du quartier Village se déroulera **le mardi 10 décembre à partir de 17h30**. Ce moment emblématique de la vie de quartier sera l'occasion de célébrer ensemble la magie des lumières. Le rendez-vous est fixé Place Polga, pour une soirée de partage et de convivialité.

#### **Autres dates, sur d'autres secteurs :**

**3 décembre, 17h30** : 3 défilés aux lampions au départ des écoles du secteur Ménival et Marendiers, et final sur la place Annie Debard.

**4 décembre, 17h30** : défilé au départ de la maison de quartier Farrère. Déambulation en musique jusqu'à la MJC et final sur le parvis de la MJC.

Lors des festivités de la Fête des lumières, en décembre 2023.



**5 décembre, 17h 30 :** défilé aux lampions au départ du groupe scolaire Revaision.

**20 décembre, 17h 30 :** défilé du groupe scolaire Berliet jusqu'à la ferme Berliet.

### > Points divers

La sécurité et l'aménagement urbain restent des préoccupations majeures pour le quartier, et plusieurs projets illustrent l'engagement du conseil de quartier en ce sens. À la jonction de la montée de Chambéry et de la rue du Puits Vieux, un stop a été aménagé pour garantir une meilleure sécurité. Grâce aux demandes des conseillers, la Ville de Saint-Priest

a obtenu la création d'un passage piéton, assurant ainsi un chemin protégé pour les piétons. Les démarches administratives menées ont permis de répondre aux exigences réglementaires. La mise en place du marquage est confirmée.

La question de l'éclairage public a pu susciter quelques interrogations. Pourquoi les nouveaux lampadaires à LED de la Grande Rue s'arrêtent-ils au numéro 78, sans couvrir l'ensemble de la rue ? L'entreprise en charge des travaux est actuellement en attente de matériel spécifique pour finaliser les installations. Nous tenons à rassurer les habitants : une fois les fixations reçues, l'ensemble de la

Grande Rue bénéficiera de ce nouvel éclairage, contribuant à un cadre de vie plus sécurisé.

Le retrait des poteaux porte-fleurs du Village a laissé derrière lui des emplacements qui, pour l'instant, ont été rebouchés de manière temporaire. Sur ce point, la Métropole a été interpellée et s'est engagée à procéder à une réfection définitive en novembre, garantissant un rendu à la hauteur du cadre de vie.

Ces différents dossiers illustrent la volonté partagée entre la municipalité et les conseillers de quartier de faire du quartier un lieu plus sûr et plus agréable à vivre.

VILLE DE  
**SAINT-PRIEST** ▶

**Contact mairie « Conseils de quartier » :**

Aurélien Leprêtre

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : [democratilocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratilocale@mairie-saint-priest.fr)

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

**Le conseil de quartier  
« Village » c'est...**

**27 conseillers de quartier** (membres du bureau en gras) :

ARCHIER L., **BOMMARITO J.**, CATHERIN N., CHARMONT F.,

**CUSIN-MASSET P.**, DEFARGE F., DI CARLO J.-J., DUBOS J.,

**DUBRUC M.**, GAGNIERE E., GROSSO L., MARQUES T., **MARTINO A.**,

**MEUNIER P.**, MIGNON-RISSE L., MURARD G., ORIOL M., **PARENTHOËN M.**, PENET A.-R.,

**PIRIOT S.**, PRAT E., ROBARDET J., SALOPÉ S., SAVARIN P., **SERVE E.**, SIMARD J., **VESCOVI A.-M.**

